

Dessine-moi
« tes vacances de rêves »

**« Lots surprises pour les
6 gagnants »**

Concours du 1^{er} au 18 Juin 2021

Organisé par l'Ehpad Elsa Triolet, le CCAS de la ville de Saint-Joachim en partenariat avec la Maison de l'enfance et la Bibliothèque.

Ouvert gratuitement aux enfants de 5 à 12 ans

Remise des lots le 3 Juillet 2021.



Concours de dessin

Dessine-moi
« tes vacances de rêves »

- Concours ouvert gratuitement aux enfants de 5 à 12 ans.
- Dépose ton dessin dans la boîte aux lettres de la maison de l'enfance au 8 rue Marcel Desbois 44720 St-Joachim, du 1^{er} au 18 juin 2021 de format A4 non plié. Compléter au dos, de tes coordonnées, classe et école ainsi que de l'autorisation parentale qui vaut acceptation du règlement.
- Tu as la possibilité de faire des recherches et emprunter des ouvrages à la bibliothèque, afin de t'aider.
- 3 catégories : 5/6 ans, 7/9 ans et 10/12 ans. 2 gagnants par catégorie et récompensés. La remise des prix aura lieu le 3 juillet.
- Le jury sera composé des résidents de l'EHPAD.
- Le concours s'achèvera par une exposition des dessins des gagnants à la Maison de l'enfance. Tous les autres seront exposés à l'Ehpad Elsa Triolet.
- Renseignements : maisondelenfance@saint-joachim.fr
animation.elsa.triolet@orange.fr

Article 1 : Les organisateurs

L'EHPAD Elsa Triolet et le CCAS de la ville de Saint-Joachim organisent un concours de dessin intitulé dessine moi « Tes vacances de rêves » qui se déroulera du 1^{er} au 18 juin 2021 en partenariat avec La Maison de l'enfance et la Bibliothèque, dans les conditions ci-après.

Article 2 : Conditions de participation

Ce concours est ouvert aux enfants âgés de 5 à 12 ans, le thème du concours est proposé par catégories d'âge :

- 5 à 6 ans
- 7 à 9 ans
- 10 à 12 ans

Une seule participation par enfant est autorisée.

Article 3: Modalité de participation

Le dessin doit être sur du papier A4. Toutes les techniques manuelles possibles peuvent être envisagées pour la réalisation du dessin (feutres, gouaches, crayons, découpages, collages...)

Devront figurer au dos du dessin : Nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone et autorisation parentale, qui vaut acceptation du règlement.

Les dessins devront être apportés non pliés dans la boîte aux lettres de la Maison de l'enfance 8 rue Marcel Desbois 44720 St-Joachim, dédiée au concours **jusqu'au 18 juin 2021**.

Article 4 : Remise des prix

Le jury composé des résidents de l'EHPAD sélectionnera 6 gagnants dont 2 dans chaque catégorie d'âge. Les gagnants seront informés par téléphone.

Le jury délibérera le 1^{er} juillet 2021.

Les gagnants seront récompensés. En cas de désistement d'un des gagnants, le suivant sur la liste se verra attribuer le prix.

La remise des prix aura lieu le samedi 3 juillet 2021 à 11h devant la résidence Elsa Triolet.

Les gagnants autorisent le CCAS, l'Ehpad Elsa Triolet et la Maison de l'enfance, à citer ses noms, prénoms à des fins de communication sur les résultats du concours, ou à diffuser leurs photos et leurs dessins gratuitement dans les divers supports d'information (journal, presse, site internet...).

Le concours s'achèvera par une exposition des dessins des gagnants à la Maison de l'enfance. Tous les autres dessins seront exposés au sein de la Résidence Elsa Triolet.

Article 5 : Dépôt légal

L'affiche du concours sera affichée en Mairie, dans les écoles, collège, centres de loisirs, bibliothèque et commerces de Saint-Joachim. Le règlement est disponible sur le site de la Mairie : **www.saint-joachim.fr**

Article 6 : Responsabilité

L'EHPAD Elsa Triolet, le CCAS ou la Maison de l'enfance, se réservent le droit de modifier ou d'annuler ce concours si les circonstances l'exigeaient. Leurs responsabilités ne sauraient être engagées de ce fait.

